



## Les Faucheurs Volontaires en procès au TGI de Dijon les 5 et 6 avril 2018

Depuis 2008, les Faucheurs Volontaires essaient par leurs actions d'alerter sur la culture de tournesols et de colzas rendus tolérants à un herbicide (variétés dites VrTH). Elles ne sont pas obtenues par transgénèse (introduction d'un gène étranger) mais par mutagénèse (par action d'agents mutagènes).

Ces VrTH mutées sont reconnues OGM par la directive européenne 2001/18 mais ont été exclues du champ d'application de la loi elles ne sont donc ni évaluées, ni tracées, ni étiquetées OGM. Elles ne sont donc pas appelées OGM. Pourtant ce sont des **OGM cachés**.

Le 28 novembre 2016, au nord de Dijon, 67 Faucheurs Volontaires ont neutralisé deux plateformes d'essai de colza VrTH mutées de l'Entreprise Dijon Céréales. Ils ont ensuite occupé les bureaux de l'usine et montré que cette coopérative vendait deux herbicides susceptibles d'être associés à cette culture.

Cette action a été revendiquée et la liste des participants remise aux autorités par les Faucheurs volontaires.

**Une quarantaine d'entre eux comparaitront les 5 et 6 avril 2018 devant le TGI de Dijon pour ces faits et aussi pour le refus de prise d'ADN et/ou empreintes.**

Une inspection citoyenne avait été réalisée le 21 juillet 2014 dans les locaux de Dijon Céréales pour demander à cette coopérative d'arrêter les essais de VrTH mutées et interroger sur le problème qu'ils posent. Visite laissée sans suite. Des demandes et visites réalisées dans les DRAAF (1) et au GEVES (2) sont aussi restées sans réponse.

**Par leur action les Faucheurs volontaires dénoncent :**

- **la non transparence de ces cultures : des OGM SONT CULTIVÉS EN FRANCE.**
- **le non respect du principe de précaution** inscrit dans le Code de l'environnement . En effet:
  - . les risques de dissémination du caractère de tolérance à d'autres cultures de colzas et aux plantes sauvages apparentées seront irrémédiables et à l'origine d'une catastrophe agricole et écologique. (En 1998, le gouvernement français alerté par la profession agricole avait interdit la culture des colzas VrTH transgéniques à cause de cela).
  - . ces plantes sont tolérantes à un herbicide, elles s'en sont donc imprégnées et elles sont à la base d'huiles qui se retrouvent dans nos assiettes. Ce sont des plantes pesticides dont l'effet délétère sur la santé n'est plus à démontrer.

**Les Faucheurs demandent l'arrêt de ces cultures de VrTH mutées et brevetées.**

La technique de mutagénèse provoquée utilisée est souvent considérée par ses défenseurs comme similaire à celle d'une mutation naturelle. Et pourtant la mutagénèse provoquée augmente de façon considérable le taux de mutations : **il faudrait des millions d'années pour cumuler ce taux dans la nature**. La mutagénèse réalisée dans le cas des colzas fauchés près de Dijon est **une mutagénèse in vitro**, sur cellules en culture. Celle-ci s'accompagne d'effets non attendus ou effets non intentionnels et même plus qu'avec la transgénèse. Effets dont **les conséquences sur la plante et l'environnement sont imprévisibles**.

L'exemption de cette directive des OGM mutés s'est appliquée de fait à la mutagénèse in vitro alors que celle-ci ne répondait pas aux critères de la loi. La même chose risque de se passer pour les **NOUVEAUX OGM** issus des nouvelles biotechnologies dont certains risquent de sortir bientôt des laboratoires et qui ne sont absolument pas maîtrisés. Les conséquences sur **tout** le vivant seront **incontrôlées et irrémédiables**.

L'action des Faucheurs est illégale mais légitime quant à son but. Elle s'appuie sur la désobéissance civique.

Contacts : : **Annick : 06 84 88 57 88 ; Marie : 06 72 50 89 14 ;  
Pierre: 06 26 60 13 28 ; Pascal : 06 47 74 31 53**

(1) : DRAAF : Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

(2) : GEVES : Groupe d'Étude et de contrôle des Variétés Et des Semences = organisme officiel de certification des semences